

La solidarité intergénérationnelle pour la cohésion et la viabilité des sociétés

Résultats de la conférence de la Présidence slovène
Brdo, Slovénie • 28 - 29 Avril 2008



Foundation since 2003.

Solidary for generations.

ERSTE Foundation has inherited the tradition and the capital of the 'Erste Österreichische Spar-Casse', founded in 1819. We are the main shareholder of Erste Group. Since 2003 we develop actively and in cooperation with our partners social, cultural and European integration projects in Central and South Eastern Europe.

www.erstestiftung.org



ERSTE Stiftung

Access to ideas and people

La solidarité intergénérationnelle pour la cohésion et la viabilité des sociétés

Résultats de la conférence de la Présidence slovène
Brdo, Slovénie • 28 - 29 Avril 2008

Remerciements

La brochure a été rédigée par Marjan Sedmak et Anne-Sophie Parent, en collaboration avec un comité de rédaction composé de:

- Ines ALVES, Forum européen de la jeunesse
- Davor DOMINKUŠ, Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie
- Dušana FINDEISEN, Université du troisième âge de Slovénie
- Aleš KENDA, Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie
- Johanna MOLLERBERG, Ministère de la santé et des affaires sociales, Suède
- Anne-Sophie PARENT, AGE – la Plate-forme européenne des personnes âgées
- Franz Karl PRÜLLER, fondation ERSTE, Autriche
- Sibylle REICHERT, AEIP – Association européenne des institutions paritaires
- Marjan SEDMAK, Associations de retraités de Slovénie, AGE
- Philippe SWENNEN, AIM – Association internationale de la mutualité
- Božidar VOLJČ, Institut Anton Trstenjak, Slovénie
- Petr WIJA, Ministère du travail et des affaires sociales, République tchèque

La présente brochure a été publiée avec le soutien de la fondation ERSTE (AU), de la Fondation Roi Baudouin (BE) et de Viure i Conviure (ES).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont rendu possible la publication de cette brochure.

Table des matières

Introduction	5
Message de Marjeta Cotman, Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie	6
Message de Vladimir Špidla, Membre de la Commission européenne en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances	8
Une nouvelle réflexion sur la solidarité intergénérationnelle dans les sociétés vieillissantes	10
Pourquoi faut-il procéder à une réévaluation et soutenir la solidarité et la coexistence harmonieuse pour garantir une société juste et viable dans le contexte actuel?	11
Le rôle de l'État et de la société civile dans la solidarité et la coexistence intergénérationnelle	14
Le bénévolat: les jeunes et les personnes âgées, promoteurs des changements sociaux	16
La solidarité intergénérationnelle dans les modèles familiaux contemporains	17
Formes innovantes et bonnes pratiques de solidarité et de cohésion intergénérationnelles	18
L'emploi à tous les âges et la "flexicurité"	19
Les soins de longue durée: Un nouveau défi pour la société et un nouveau paradigme de soins	20
Comment rendre les soins de longue durée viables et justes pour toutes les générations	22
Des soins de longue durée de qualité pour les personnes dépendantes de tous âges	23
Les ressources humaines dans les soins de longue durée	25
Que faire à l'avenir?	26
Principales conclusions de la conférence	30
Programme de la conférence 28-29 avril 2008	31
Liens utiles	34

Introduction

Fort du succès de la conférence “La solidarité intergénérationnelle pour la cohésion et la viabilité des sociétés” organisée à Brdo les 28 et 29 avril 2008 par la Présidence slovène et la Commission européenne, la groupe de pilotage de la conférence a décidé de publier une brochure sur les résultats de la conférence et la voie à suivre pour l’avenir.

Cette brochure est avant tout destinée à encourager la continuation des travaux dans ce domaine et à lancer la Journée européenne de la solidarité entre les générations, le 29 avril, comme l’a proposé la Ministre Cotman. La brochure devrait également permettre de lancer le débat pour préparer 2012 – Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, proposée à la conférence par le Commissaire Špidla.

Cette publication présente un résumé des principales séances plénières et tables rondes, ainsi que des commentaires et recommandations du comité de rédaction.

Le document est publié en anglais, français, allemand, néerlandais, slovène et espagnol, et des copies papier peuvent être retirées gratuitement auprès des organisations ci-après:

AGE: info@age-platform.org

AEIP: info@aeip.net

AIM: aim.secretariat@aim-mutual.org

Forum européen de la jeunesse: press@youthforum.org

Un fichier PDF contenant les différentes versions linguistiques sera disponible dès la fin de 2008 sur les sites Internet ci-après:

Ministère du travail et des affaires sociales, Slovénie:

<http://www.mddsz.gov.si/si/publikacije/>

AGE: www.age-platform.org

AEIP: www.aeip.net

AIM: www.aim-mutual.org

Forum européen de la jeunesse: www.youthforum.org

Au travers de cette brochure, nous espérons convaincre de nombreux décideurs et acteurs sociaux aux niveaux européen et national de poursuivre les travaux entamés par la Présidence slovène durant la première moitié 2008 afin de susciter un changement dans la façon d’élaborer les politiques et ainsi d’instaurer une société européenne plus solidaire et viable fondée sur la solidarité entre les générations.

Tous les commentaires et recommandations sont les bienvenus! Veuillez les adresser aux organisations susmentionnées.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Les membres du groupe de pilotage

Ines Alves (Forum européen de la jeunesse), Davor Dominkuš (Ministère slovène du travail, de la famille et des affaires sociales), Dušana Findeisen (Université du troisième âge de Slovénie), Aleš Kenda (Ministère slovène du travail, de la famille et des affaires sociales), Anne-Sophie Parent (AGE – la Plate-forme européenne des personnes âgées), Franz Karl Prüller (fondation ERSTE, Autriche), Sibylle Reichert (AEIP – Association européenne des institutions paritaires), Marjan Sedmak, (Association des organisations de retraités slovènes et AGE), Zorkot Škovor (Bureau slovène de la jeunesse), Philippe Swennen (AIM – Association internationale de la mutualité), Božidar Voljč (Institut Anton Trstenjak, Slovénie).

Message de Marjeta Cotman

Ministre du travail,
de la famille et des affaires sociales,
Slovénie



© La conférence de la Présidence slovène, Brdo, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

Marjeta Cotman

Ministre du travail, de la famille
et des affaires sociales, Slovénie

Nous vivons une époque de changements sociaux dynamiques et importants qui sont le résultat de processus politiques, économiques et démographiques. Face au déclin du taux de natalité et à l'augmentation de l'espérance de vie, les relations traditionnelles entre les générations au sein des sociétés européennes évoluent rapidement. Les décideurs de tous niveaux doivent donc, en collaboration avec des experts et la société civile, redéfinir ces relations. Ce faisant, nous ne devons négliger aucune des valeurs et des principes européens communs sur lesquels sont fondées toutes les sociétés démocratiques et développées. La solidarité est indubitablement une de ces valeurs. Elle fait partie intégrante de tous les systèmes européens. Les systèmes de protection sociale, les assurances pension et maladie et les systèmes d'assurance sur la santé reposent tous sur le principe de la solidarité. La solidarité ne doit pas être envisagée sous le seul angle financier. Nous devons accorder autant d'importance à la coopération, à la compréhension mutuelle et à la coexistence des générations. La solidarité, c'est prendre des décisions en conscience.

Au vu de la modification des structures démographiques, la solidarité entre les générations est plus importante que jamais puisque les solutions existantes ne peuvent plus assurer à tous les citoyens une santé et une protection sociale appropriées, qui sont les garantes de la stabilité politique et sociale de toute société. De nouveaux systèmes doivent être mis en place en Europe. Nous avons le sentiment que la solution se trouve peut-être dans le changement de la relation entre

les générations, la recherche de nouvelles formes d'échanges entre elles et une nouvelle responsabilité qui soit endossée par toutes les générations: les jeunes, les personnes d'âge moyen et les personnes âgées. À l'avenir, la solidarité entre les générations devra être intégrée dans nos discussions et dans nos accords. Nous sommes convaincus que les solutions ne s'offriront pas à nous spontanément; tous les acteurs clés doivent participer à la recherche de ces solutions. L'objectif ultime est de parvenir à un nouvel accord intergénérationnel qui permettra d'établir de nouvelles relations au sein de la société.

Les soins de longue durée sont un exemple de solidarité dans la pratique. Bien qu'essentiellement destinés aux personnes qui ont un besoin urgent de ces soins dans leur vie de tous les jours, ils nous procurent à tous indirectement un sentiment de sécurité dans la mesure où chacun sait que si ces soins sont nécessaires un jour, ils seront disponibles au moment opportun. Nous serons bientôt confrontés à des défis majeurs: comment préserver l'égalité d'accès et l'universalité des soins de longue durée, comment améliorer l'organisation des soins de longue durée, comment améliorer la qualité de ces soins, comment garantir la viabilité des soins de longue durée en termes de ressources financières et humaines, et est-il possible de renforcer le soutien et l'aide aux aidants familiaux. Ces questions sont étroitement liées au concept de solidarité. La prise en charge des per-

sonnes dépendantes est une composante de la protection sociale dans laquelle les différences sociales sont très marquées. C'est donc un domaine auquel nous devons accorder une attention toute particulière. Chaque société compte en son sein des personnes dont les besoins en matière de soins n'ont pas été identifiés et qui sont donc laissées sans soins ou reçoivent des soins inadéquats. Même les sociétés européennes les plus riches présentent des poches de pauvreté, lesquelles, malheureusement, ne sont pas en diminution. Dans une société de consommation, les pauvres restent marginalisés. Cette situation est contraire non seulement à l'égalité d'accès et à l'équité des services publics mais aussi à la dignité humaine de chaque individu. Les soins de longue durée sont donc le critère sur lequel chaque société peut se fonder pour définir son niveau d'humanité ainsi que le niveau de respect des valeurs et des relations humaines.

Nous devons trouver un nouvel équilibre et établir de nouvelles relations entre les générations en cherchant des approches et des politiques innovantes visant à encourager la solidarité entre les générations afin de renforcer la solidarité et la viabilité de nos sociétés. Le développement social durable ne sera faisable que s'il existe un réel contact et une réelle coexistence entre toutes les générations, fondées sur la solidarité entre les générations.



Message de Vladimir Špidla

Membre de la Commission européenne
en charge de l'emploi, des affaires sociales
et de l'égalité des chances



© La conférence de la Présidence slovène, Brno, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

Vladimir Špidla,
Membre de la Commission européenne
en charge de l'emploi, des affaires sociales
et de l'égalité des chances

Désormais, le vieillissement de la population européenne n'est plus un scénario abstrait décrivant un avenir lointain. La génération de "baby-boomers" nés entre 1945 et 1965 atteignant aujourd'hui l'âge de la retraite, nous nous trouvons à un tournant du développement démographique de l'Union européenne. Depuis 2008, le nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans a commencé à baisser et il devrait chuter rapidement au cours des deux prochaines décennies. Parallèlement, l'augmentation annuelle du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a doublé entre 2006 et 2008, et le nombre total de personnes appartenant à ce groupe d'âge continuera d'augmenter jusqu'en 2025.

Cette tendance aura-t-elle pour effet d'exacerber les tensions entre les générations, un nombre réduit de personnes en âge de travailler devant soutenir un nombre de personnes âgées en augmentation? Nombreux sont ceux qui évoquent un portrait sombre de conflit entre les générations et qui considèrent le vieillissement comme une menace. Pourtant, si nous prenons le temps d'étudier les opportunités que nous offre le vieillissement démographique, nous réalisons que nous n'avons rien à craindre. Le fait de vivre plus longtemps et en meilleure santé signifie que nous pourrions rester actifs plus longtemps et que la diminution du nombre d'enfants nous permettra d'investir davantage dans leur éducation et leur épanouissement personnel.

En fait, je suis même convaincu que le changement démographique nous offre l'occasion de renforcer la solidarité entre les générations. Mais cela ne se fera pas tout seul. Des efforts doivent être déployés dans les domaines suivants:

- Nos sociétés devront mieux exploiter le potentiel que représentent toutes les générations et donner à toutes la chance d'exprimer leur plein potentiel. Pour ce faire, nous devons moderniser nos politiques sociales, comme ébauché dans l'Agenda social renouvelé: Opportunités, accès et solidarité dans l'Europe du 21e siècle présenté en juillet 2008 par la Commission.
- Nous devons changer notre image des personnes âgées de plus de 50, 60 ou 70 ans: le vieillissement est encore trop souvent considéré comme un problème car nous oublions le potentiel que les personnes âgées représentent pour la société. Vivre plus longtemps et en meilleure santé signifie aussi que l'on peut rester actif plus longtemps. Aujourd'hui, la plupart des baby-boomers sont toujours en forme et en bonne santé. Ils sont plus instruits et ont été mieux formés que les cohortes précédentes. En d'autres termes, ils représentent un groupe très vaste et plein de ressources de notre société. Nous devons veiller à ne pas gaspiller ce potentiel énorme.
- Plus une société vieillit, plus il est important d'investir dans les jeunes. La réussite de la jeune génération détermine la capacité d'une société d'aider les personnes âgées qui dépendent de l'aide des autres. Nous devons nous attaquer aux problèmes du chômage élevé chez les jeunes, du décrochage scolaire et de l'insécurité de l'emploi à laquelle sont confrontés les jeunes.
- Nous devons accorder une attention particulière à la génération intermédiaire ('sandwich'), celle qui prend en charge les membres les plus jeunes et les plus âgés de la société. Ces obligations peuvent représenter un fardeau considérable, qui est le plus souvent assumé par les femmes. La qualité de vie de toutes les générations dépend de la disponibilité de services de prise en charge de qualité pour les enfants et les personnes âgées dépendantes.

N'oublions pas non plus que le fait d'opposer les jeunes aux moins jeunes témoigne d'un manque de vision et ne tient aucun compte de la notion de cycle de vie – du simple fait que nous ne restons pas jeunes toute notre vie. En outre, où faut-il tracer la frontière entre la vieillesse et la jeunesse ? Cette frontière se déplace au fil du temps selon la perception des individus – et dans l'imaginaire collectif étant donné qu'un nombre croissant de personnes atteignent l'âge de 60 ou 70 ans en parfaite santé.

L'Union européenne ne peut pas définir directement les relations entre les générations. Les principaux instruments de la solidarité intergénérationnelle sont contrôlés par les États membres, qui sont notamment responsables des systèmes de retraite et de la fourniture de soins de santé et de soins de longue durée adéquats. Mais elle peut encourager les discussions sur ces défis communs et organiser un échange de bonnes pratiques au niveau européen, comme cela se fait au travers de la Méthode ouverte de coordination dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale.

La conférence *Solidarité intergénérationnelle pour des sociétés solidaires et durables* organisée par la Présidence slovène en avril 2008 a adopté une approche plus large des relations entre les générations dans des sociétés vieillissantes. Je souhaite que ce thème fasse l'objet de débats plus approfondis au niveau européen et que nous intensifions nos échanges dans ce domaine. La création d'une Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, qui pourrait être envisagée pour 2012, serait pour cela une occasion idéale.

Une nouvelle réflexion sur la solidarité intergénérationnelle dans des sociétés vieillissantes

Le savoir et l'expérience, *techné* en grec ancien, ont joué un rôle prépondérant dans le développement de la civilisation humaine. Les personnes âgées ont apporté une contribution déterminante à la préservation de la communauté. En de rares occasions, les personnes âgées ont été sacrifiées en dépit du fait qu'elles détenaient le savoir et l'expérience, uniquement lorsque la survie à court terme de la communauté était menacée, et afin de préserver les jeunes et l'existence physique future de la communauté.

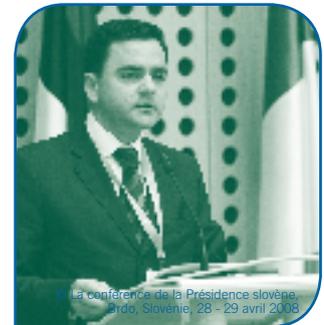
Le premier manquement significatif à cette tradition se produisit durant le Siècle des lumières, lorsque la fonction d'enseignement passa aux mains de l'État via la mise en place du système d'enseignement primaire obligatoire. Mais la révolution industrielle amena de nouveaux changements. Les individus avaient une valeur dès lors qu'ils participaient à la création de richesses mais devenaient une charge lorsqu'ils n'étaient plus capables d'assurer cette participation. Au début de l'industrialisation, les personnes âgées vivaient de la pitié et de la charité des autres. Cette situation insoutenable prit fin avec la création et le développement progressif de l'État-providence, qui fournissait des pensions publiques en fonction d'un certain équilibre démographique, avec un nombre de naissances suffisant et une espérance de vie qui, en moyenne, ne dépassait pas 50 ans.

Dans le dernier tiers du 20^e siècle, la situation démographique a connu d'importants bouleversements, et la crise dite du système de retraite que nous connaissons

actuellement résulte de la diminution du nombre de naissances et du prolongement de l'espérance de vie moyenne, qui signifient que notre population européenne vieillit rapidement. En 2005, les États membres de l'UE comptaient 79 millions de personnes âgées de plus de 65 ans. Ce chiffre devrait atteindre 107 millions en 2025 et 133 millions en 2050.

***“Nous ne parviendrons
à la cohésion que si
nous faisons en sorte
qu'elle soit viable”***

Pedro Marques, Secrétaire
d'État, Ministère du travail et
de la solidarité sociale,
Portugal



© La conférence de la Présidence slovène,
Brdo, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

Comme l'a fait remarquer le Professeur Martin Kohli dans son introduction, nous devons repenser la solidarité intergénérationnelle dans notre société vieillissante car la culture actuelle tend vers une individualisation accrue et la structure familiale est affaiblie par les divorces, les familles monoparentales et les couples sans enfants de plus en plus nombreux.

Un poids de plus en plus lourd pèse sur la génération intermédiaire, et plus particulièrement sur les femmes, qui sont obligées de choisir entre leur carrière professionnelle et la prise en charge de personnes qui leur sont chères.

“Les principes de la solidarité intergénérationnelle doivent aller main dans la main avec les philosophies de la protection sociale et de l’inclusion sociale active fondées sur le partenariat, la coopération et le respect des valeurs et du potentiel de tous les groupes d’âge”

Viera Tomanová, Ministre du travail, des affaires sociales et de la famille, Slovaquie



© La conférence de la Présidence slovène, Brdo, Slovaquie, 28 - 29 avril 2008

Selon Jože Ramovš, “La première condition pour réussir à instaurer une nouvelle solidarité entre les générations est la reconnaissance de l’être humain comme principale valeur de la société. Nous devons accorder la même valeur à l’enfant, à l’adulte en âge de travailler et à la personne âgée, dont le savoir et l’expérience leur ont apporté la sagesse”.

Aujourd’hui, les parents âgés et leurs enfants adultes vivent souvent à proximité les uns des autres, voire dans le même foyer. Ils sont émotionnellement très proches, ils restent en contact très étroit et s’aident mutuellement de différentes façons. Les transferts financiers sont fréquents et s’opèrent généralement vers le bas, des parents vers les enfants.

Ces transferts montrent que le pacte intergénérationnel fonctionne dans les deux sens: la génération en âge de travailler paie pour assurer la sécurité de la génération précédente durant la vieillesse, et les générations plus âgées aident les jeunes financièrement par le biais des héritages. Mais les transferts familiaux sont sélectifs et peuvent contribuer à aggraver les inégalités sociales. Les générations aiment de moins en moins dépendre les unes des autres, et les questions d’argent au sein des familles peuvent être source de conflit. Les aidants familiaux peuvent être soumis à une pression excessive qui nuit à leur carrière professionnelle.

“Nous assistons à de nombreux changements... la solution, quelle qu’elle soit, devra comporter une grande part de solidarité....”

Georg Fischer, Commission européenne

C’est pourquoi il est dans notre intérêt d’aider la famille à prendre ses membres en charge. Il est indispensable de mettre en place des politiques publiques qui permettent à tout un chacun de mieux concilier la prise en charge de membres de la famille et l’emploi. Les politiques en faveur de la famille devraient plus particulièrement encourager la création de nouvelles solutions fondées sur les droits des aidants et les incitations aux employeurs, et les politiques de l’emploi devraient contribuer au renforcement du potentiel de travail des personnes âgées.

Pourquoi faut-il procéder à une réévaluation et soutenir la solidarité et la coexistence harmonieuse pour garantir une société juste et viable dans le contexte actuel?

Le plus grand accomplissement de la société post-industrielle du 20^e siècle est le prolongement de l’espérance de vie. Toutefois, cette longévité pèse de plus en plus sur la solidarité entre les générations et au sein des générations, et suscite de nouvelles inquiétudes quant à la façon de répondre aux besoins de notre population vieillissante en termes de soins de longue durée. Les relations entre les générations changent rapidement et nous devons faire en sorte de transformer en opportunité ce qui nous apparaît aujourd’hui comme un défi démographique.

Dans son livre vert “*Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*”, la Commission européenne soulignait que, face à la modification de la structure d’âge dans les sociétés européennes, toutes les parties prenantes devaient mener des recherches et prendre des mesures adéquates afin de trouver des solutions efficaces pour assurer la viabilité à long terme de nos systèmes sociaux. La solidarité intragénérationnelle et intergénérationnelle devaient être inscrites parmi les principales priorités de l’UE, de même que la cohésion sociale et le développement durable.

Les futures relations entre les générations dépendront en grande partie des politiques qui seront mises en oeuvre à l'égard des jeunes, des familles et des personnes âgées. Les études menées au cours des 15 dernières années ont toutes mis en évidence l'influence des politiques sociales et économiques sur les échanges entre les générations, tant au sein de la société qu'au sein des familles. L'augmentation de l'espérance de vie et la diminution des taux de natalité ont bouleversé la structure démographique de la famille qui, aujourd'hui, s'étend sur trois ou quatre générations. Cette nouvelle structure a fait naître le phénomène de la 'génération sandwich', laquelle doit faire face à de nombreuses obligations vis-à-vis de ses parents très âgés ainsi que de ses enfants et petits enfants. Aujourd'hui, les personnes âgées sont rendues responsables des problèmes auxquels sont confrontées les générations plus jeunes du fait des coûts de protection sociale qu'implique le financement des besoins des générations plus âgées. Ces discussions n'abordent pas le problème sous le bon angle. Elles ne contribuent en rien à trouver des solutions car elles ébranlent le principe de la protection sociale et érigent des barrières artificielles entre les générations.

La cohésion sociale sera l'un des plus grands défis posés par les mutations démographiques et économiques au cours des prochaines décennies, et elle obligera les décideurs et les citoyens de l'UE à changer leur approche du rôle des familles et des personnes âgées. L'augmentation de l'espérance de vie doit être considérée comme une opportunité de croissance et comme un atout tant pour les individus que pour l'ensemble de la société.

Pour paraphraser Spinoza, nous ne devons pas avoir peur ou nous réjouir de ces mutations démographiques mais plutôt nous efforcer de les comprendre afin de pouvoir y apporter une réponse appropriée à long terme. La question n'est pas de savoir si la solidarité existe ou non mais de savoir ce qu'il en advient, surtout du point de vue des relations entre les générations. La mondialisation et l'économie post-industrielle ont enclenché une série de dynamiques sociales qui, d'une part, pèsent sur l'État-providence et qui, d'autre part, ont fait naître de nouveaux groupes sociaux qui ont besoin de notre aide et de notre soutien. Les changements rapides observés dans les domaines social et de la protection sociale ont créé de nombreux besoins nouveaux.

Comment répondre à ces besoins ? Quel modèle social européen devons-nous mettre en oeuvre ? Dans notre société européenne vieillissante, ces changements affectent toutes les générations, c'est pourquoi la solidarité et la coopération entre les générations doivent être repensées en mettant l'accent sur les politiques de protection sociale et les initiatives sociales.

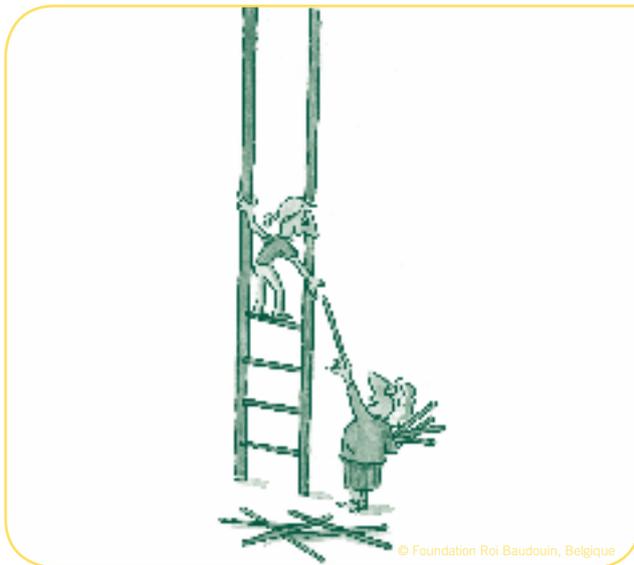
Certains décideurs ont déjà commencé à se pencher sur cette évolution. En Belgique, la Fondation Roi Baudouin (FRB) a encouragé les réflexions sur la solidarité intergénérationnelle, et notamment sur les questions suivantes: comment inciter les différentes générations à coopérer? Comment aider les générations intermédiaires à servir de relais entre toutes les générations? Comment les personnes âgées peuvent-elles transmettre leur savoir et leurs compétences aux jeunes générations? Comment inciter les seniors à travailler plus longtemps? Comment aider les personnes âgées à actualiser leurs compétences et à faire prendre conscience aux autres de ce qu'ils peuvent apporter à la société? Dans quelle mesure le vieillissement affectera-t-il le fonctionnement de nos sociétés?

Comment aider les générations intermédiaires à servir de relais entre toutes les générations? Comment les personnes âgées peuvent-elles transmettre leur savoir et leurs compétences aux jeunes générations? Comment inciter les personnes âgées à travailler plus longtemps? Comment aider les personnes âgées à actualiser leurs compétences et à faire prendre conscience aux autres de ce qu'ils peuvent apporter à la société? Dans quelle mesure le vieillissement affectera-t-il le fonctionnement de nos sociétés?

Toutes ces questions sont souvent abordées avec pessimisme, en évoquant un scénario dans lequel les systèmes de protection sociale sont menacés par la diminution de la population en âge de travailler, qui ne suffira plus à financer les pensions et autres allocations de vieillesse. Comme l'a indiqué Yaël Wischnevsky (Réseau intergénérationnel de la Fondation Roi Baudouin) lors de la conférence, il s'agit là d'une vision négative qui présente le conflit entre les générations comme inévitable. Or, si nous voulons conserver un système de solidarité intergénérationnelle, nous devons apprendre à transformer en opportunité ce qui nous apparaît comme un risque. Il est grand temps d'envisager un

nouveau Pacte social qui accorde davantage d'attention à toutes les générations, à leurs besoins et à leurs attentes, et qui garantira une réelle participation de tous à la société. Le vieillissement, qui est une conséquence de l'évolution démographique de nos sociétés, ne doit pas donner lieu à une ségrégation, comme ce fut le cas précédemment avec le sexe et l'appartenance ethnique. Néanmoins, le renforcement des liens entre les générations ne peut se limiter à des actions ciblant les seniors: il doit obligatoirement inclure toutes les générations. Nous avons besoin d'un Pacte intergénérationnel qui repose sur trois principes fondamentaux:

- Les actions doivent être intégrées et couvrir tous les domaines de la vie, y compris le travail, le logement, la mobilité, l'action sociale, les soins, les politiques locales et nationales et le secteur du bénévolat;
- Les actions doivent être universelles et intégrer les différentes générations, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, via les jeunes et les groupes intermédiaires;
- Les actions ne doivent pas bénéficier à un seul groupe spécifique mais doivent être fondées sur l'échange entre les générations.



Dans le contexte démographique actuel, la prestation de soins informelle sollicite la solidarité intergénérationnelle dans presque tous les États membres de l'UE, et plus particulièrement dans les nouveaux États membres où les soins sont essentiellement assurés par des membres de la familles. Cette prise en charge familiale reflète la solidarité qui

existe aussi bien au sein d'une même génération qu'entre les différentes générations. Les études menées à ce sujet montrent que la majorité des familles aimeraient pouvoir continuer de prendre en charge les membres de leur famille, généralement chez elles et de préférence avec l'aide des services sociaux.

Les études menées à ce sujet montrent que la majorité des familles aimeraient pouvoir continuer de prendre en charge les membres de leur famille, généralement chez elles et de préférence avec l'aide des services sociaux.

Encore une fois, ceci est particulièrement vrai dans les nouveaux États membres ainsi que dans les pays du sud de l'Europe, mais moins dans les pays nordiques, aux Pays-Bas, en Belgique et en France. Toutefois, tous les pays d'Europe sont relativement défavorables au développement des soins infirmiers et des soins en institution. La prise en charge par des membres de la famille a ses limites dans la mesure où il est difficile pour les femmes de concilier cette prise en charge avec leur vie professionnelle. Il n'existe pas suffisamment d'initiatives systématiques pour aider les employés qui doivent prendre en charge des membres de leur famille. Bien que de nombreux employeurs s'efforcent de concilier l'emploi et les responsabilités de parents de leurs employés, rares sont ceux qui proposent des initiatives, telles que des congés spéciaux ou des horaires flexibles, lorsqu'il s'agit de la prise en charge de personnes âgées.

Bien que de nombreux employeurs s'efforcent de concilier l'emploi et les responsabilités de parents de leurs employés, rares sont ceux qui proposent des initiatives, telles que des congés spéciaux ou des horaires flexibles, lorsqu'il s'agit de la prise en charge de personnes âgées.

La préservation et le renforcement de la solidarité intergénérationnelle dépendront du soutien mutuel des aidants rémunérés et non rémunérés, qui nécessite la mise en place de services de prise en charge intégrés et de qualité au sein des communautés locales.

Le rôle de l'État et de la société civile dans la solidarité et la coexistence intergénérationnelle

“Le modèle social européen n'est pas un obstacle aux objectifs économiques. Il n'est pas un obstacle à la construction d'une économie de marché dynamique et ouverte. Il est un facteur productif pour une performance économique forte. Dans le modèle social européen, la politique sociale est la politique économique.”

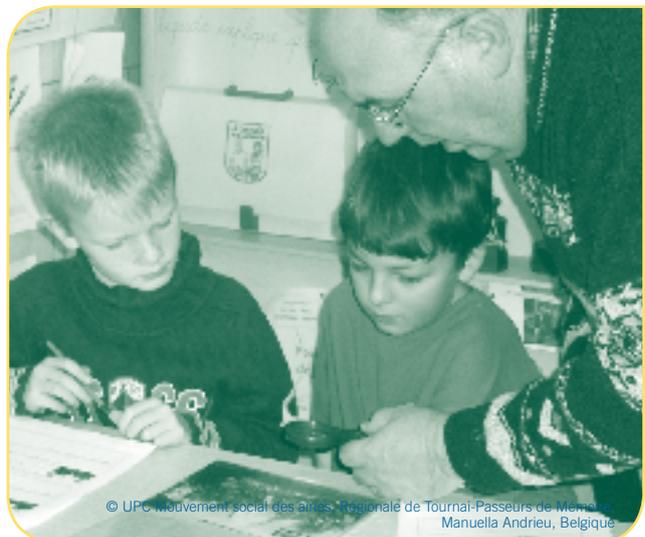
Anna Diamantopoulou, Membre de la Commission de l'UE, 2000

Même si la famille actuelle reste un réseau très solide dans la majorité des pays de l'UE, il est indispensable de renforcer les politiques publiques dans ce domaine afin de pouvoir offrir à tous les membres des familles le soutien dont ils ont besoin. L'une des missions de l'État consiste à permettre aux citoyens de choisir de prendre en charge des membres de leur famille dépendants (parents âgés, jeunes enfants ou personnes handicapées) et à leur apporter une protection et un soutien. Par exemple, en leur garantissant qu'ils pourront reprendre leur emploi après avoir pris un congé. Il incombe également à l'État de prévenir la pauvreté chez les personnes âgées, plus particulièrement pour les personnes qui ont interrompu leur carrière – un problème qui concerne de nombreuses femmes qui ont dû s'occuper d'un membre de leur famille.

La coopération entre l'État et la société civile sera cruciale pour pouvoir mettre à la disposition de toutes les personnes dépendantes un réseau de services d'aide efficace. Selon les préférences nationales ou locales, l'action peut être publique, non lucrative et lucrative. Mais il est du devoir de l'État de veiller à ce que tous les services proposés soient de bonne qualité et accessibles aux personnes qui en ont besoin. Les personnes dépendantes devraient disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour leur permettre de choisir le prestataire et le type de service dont elles ont besoin, et lorsque les ressources individuelles sont insuffisantes, l'État doit intervenir. Les organisations bénévoles peuvent jouer un rôle clé en aidant à répondre aux besoins des

personnes dépendantes, de plus en plus nombreuses, dans le contexte de limitation des ressources que nous connaissons actuellement. De nombreuses personnes âgées sont disposées à travailler comme bénévoles, et il faut encourager la création de programmes de soutien au vieillissement actif, tels que le programme mis en œuvre par le Gouvernement fédéral allemand pour soutenir le bénévolat des personnes âgées.

Nous ne devons pas oublier que si nous concentrons notre action uniquement sur les personnes âgées, nous ne réussirons pas à relever le défi démographique qui se pose à nous. L'un des objectifs de la protection sociale consiste à promouvoir le renforcement de la solidarité entre les générations et au sein de celles-ci. Si les individus vivent plus longtemps et en meilleure santé, ils peuvent travailler un peu plus longtemps qu'avant afin d'éviter de peser trop lourdement sur les générations futures. Si nous voulons atteindre notre objectif, qui est de renforcer la cohésion de la société, nous devons engager un dialogue à tous les niveaux - local, national et international -, un dialogue auquel devraient participer toutes les générations et tous les groupes sociaux.



© UPC Mouvement social des aînés, Régionale de Tournai-Passeurs de Mémoires
Manuella Andrieu, Belgique

En Finlande, à la fin des années 1990, un débat intergénérationnel a été organisé pour déterminer s'il fallait travailler plus longtemps. À la suite de ces discussions, la Finlande a mis en place un programme national destiné à promouvoir l'emploi des travailleurs âgés, dans le cadre duquel l'accent a été mis sur l'amélioration des capacités de travail et des capacités fonctionnelles des travailleurs. Ce programme a préparé le terrain pour la réforme du système des retraites entrée en vigueur en 2005. Sans ces travaux préparatoires, la réforme n'aurait pas été possible. Un forum a été créé, grâce auquel tous les partenaires sociaux et les organisations non gouvernementales ont pu juger de la nécessité d'opérer des changements cruciaux. La réforme des retraites avait pour objectif d'équilibrer la société future de telle sorte que les jeunes générations n'aient pas à supporter une part trop lourde des coûts du vieillissement. De l'avis de tous, l'objectif premier devait être de prolonger la période d'emploi de 2-3 ans et d'adapter les régimes des retraites à la nouvelle espérance de vie. La réforme des régimes des retraites a été conduite en collaboration avec les partenaires sociaux, et tous les participants étaient extrêmement engagés. Au printemps 2008, le Gouvernement finlandais a créé le Forum national des retraites, qui traite des questions actuelles liées à la politique des retraites et plus particulièrement au changement démographique. Ce forum permet d'avoir un dialogue constructif et de soutenir les réformes qui doivent être mises en oeuvre.

Terttu Savolainen, Ministère des affaires sociales, Finlande



© La conférence de la Présidence slovène, Brdo, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

“Libérons notre imagination”,

comme l'a dit l'un des participants

Le bénévolat: les jeunes et les personnes âgées, promoteurs des changements sociaux

Les stéréotypes négatifs concernant le vieillissement, notamment dans les médias, présentent les personnes âgées comme des personnes gravement malades, qui sont dépendantes des autres et qui coûtent cher à la société. Des stéréotypes similaires concernant les jeunes sont très courants dans notre culture et donnent d'eux l'image de personnes peu fiables, inexpérimentées et égoïstes. Ces images ne rendent pas justice à l'énorme contribution que les bénévoles jeunes et moins jeunes apportent à la société, ni à leur influence sur le changement social au travers de leurs activités bénévoles. La plupart des activités bénévoles encouragent la solidarité et la coopération entre les générations, soit comme fin en soi soit par le simple fait de rassembler des personnes appartenant à différents groupes d'âge. Lorsque plusieurs générations travaillent ensemble et partagent le même objectif, elles se comprennent mieux et peuvent coexister de façon plus constructive.

Le travail bénévole est la façon la plus rapide et la plus concrète de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de toutes les générations ainsi qu'au renforcement de la cohésion et de l'humanité de la société.

Si l'on en croit les médias, les citoyens de tous âges sont de plus en plus désireux de participer à des activités bénévoles, y compris les personnes qui travaillent à temps plein. Les raisons fréquemment invoquées sont: le désir de faire quelque chose d'utile pour la société, de rencontrer des personnes qui ont la même vision de la vie, d'aider les moins chanceux, etc. Le travail bénévole est la façon la plus rapide et la plus concrète de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de toutes les générations ainsi qu'au renforcement de la cohésion et de l'humanité de la société.

Grâce à leurs activités bénévoles, les jeunes acquièrent généralement une expérience pratique très utile et développent leur sociabilité. De leur côté, les personnes âgées acquièrent de nouvelles compétences et se sentent valorisées puisqu'elles transmettent leur savoir et leur expérience aux jeunes générations. Cet apprentissage et ce partage contribuent à la valorisation de notre capital humain et bénéficient directement à l'ensemble de la société.

“J'aime être traitée d'égal à égal par les personnes âgées... nous sommes ensemble pour travailler”

Karen Sheldon, bénévole de 19 ans, Croix-rouge britannique



La solidarité intergénérationnelle dans les modèles familiaux contemporains

Quoi que, dans la plupart des États membres, la famille reste la principale source de solidarité entre les générations, les nouvelles tendances sociales sont en contradiction avec le rôle traditionnel de la famille. L'accroissement de la participation des femmes à la main-d'œuvre et de la mobilité des travailleurs ainsi que les nouveaux schémas familiaux (l'augmentation du nombre de familles monoparentales, de divorces, de familles recomposées, etc.) créent autant d'obstacles à la solidarité intergénérationnelle au sein de la famille.

Étant donné que les aidants familiaux sont essentiellement des femmes et des personnes âgées de plus de 50 ans, nous devons, si nous voulons relever leur taux d'emploi, mettre en oeuvre de nouvelles politiques et mobiliser de nouvelles ressources qui leur permettront de concilier vie professionnelle et vie familiale et qui encourageront la solidarité intergénérationnelle au sein des familles d'aujourd'hui.

Pour limiter l'impact du vieillissement sur les dépenses publiques, tous les États membres ont tendance à "redécouvrir" la valeur de la famille et ses potentiels en matière de solidarité. Dans un même temps, les gouvernements essaient d'attirer davantage de femmes sur le marché du travail et d'"encourager" les travailleurs âgés à continuer de travailler plus longtemps. Étant donné que les aidants familiaux sont essentiellement des femmes et des personnes âgées de plus de 50 ans, nous devons, si nous voulons relever leur taux d'emploi, mettre en oeuvre de nouvelles politiques et mobiliser de nouvelles ressources qui leur permettront de concilier vie professionnelle et vie familiale et qui encourageront la solidarité intergénérationnelle au sein des familles d'aujourd'hui. Il est indispensable de mettre en oeuvre des politiques favorables aux familles afin de répondre aux besoins des familles monoparentales et des familles où les deux parents travaillent avec enfants en bas âge. Par exemple, dans quelques États membres, le congé parental est étendu aux grands-parents. Dans d'autres, les travailleurs peuvent prendre congé pour s'occuper d'un parent gravement malade. Mais ces initiatives restent l'exception et, le plus souvent, c'est aux familles et aux

femmes en particulier que revient la lourde tâche de prendre en charge leurs parents dépendants. Malgré trente années de législation sur l'égalité entre les hommes et les femmes, la question de la prise en charge et de la solidarité entre les membres d'une même famille est considérée comme une question de "sexe". Si nous voulons réellement renforcer l'égalité des chances pour les femmes dans le contexte actuel, il est indispensable d'assurer un partage plus équitable des responsabilités entre les deux partenaires au sein d'une même famille, et ce nouvel équilibre doit être soutenu par de nouvelles politiques familiales fondées sur la citoyenneté active et la participation égale de tous à la société. La prise en charge adéquate des personnes dépendantes n'est pas seulement une question technique, financière et organisationnelle. Elle soulève également d'importantes questions éthiques. Le Lobby européen des femmes a lancé une campagne baptisée "Who Cares"¹ afin de sensibiliser le public aux énormes difficultés auxquelles sont confrontées des millions de femmes de tous âges, qui restent les principaux prestataires de soins informels. Bien qu'il existe des différences culturelles entre les États membres du point de vue du rôle de la famille, les États membres et les acteurs sociaux doivent veiller, en tenant compte de ces différences, à proposer de nouvelles approches afin de s'assurer que les femmes ne seront plus obligées d'assumer l'essentiel des responsabilités de prise en charge, à leur détriment.

COFACE,² la Confédération des organisations familiales de l'Union européenne, fait campagne pour une meilleure reconnaissance, au niveau européen, du rôle des familles dans le renforcement de la solidarité entre les générations et pour sensibiliser le public aux besoins des familles modernes. L'Alliance européenne des familles est une nouvelle initiative européenne qui devrait permettre d'identifier les bonnes pratiques et les politiques innovantes favorables aux nouveaux schémas familiaux.

¹ Campagne du Lobby européen des femmes : http://www.womenlobby.org/site/1actions.asp?DocID=1836&v1ID=&RevID=&namePage=&pageParent=&DocID_sousmenu=

² Confédération des organisations familiales de l'Union européenne : <http://www.coface-eu.org>

³ Alliance européenne pour les familles : http://ec.europa.eu/employment_social/families/european-alliance-for-families_en.html

Formes innovantes et bonnes pratiques de solidarité et de cohésion intergénérationnelles

De nombreux nouveaux programmes intergénérationnels voient le jour dans plusieurs pays, et les jeunes et les personnes âgées manifestent un intérêt accru pour ces activités.

Comme mentionné plus haut, les mutations sociales et démographiques que l'on observe dans les sociétés européennes bouleversent les formes traditionnelles de solidarité intergénérationnelle au sein de la famille. La société civile joue un rôle de plus en plus important en renforçant la cohésion sociale des communautés locales dans nos sociétés européennes vieillissantes. Dans certains pays, les programmes et projets intergénérationnels ont évolué: alors que, par le passé, ils se limitaient à pourvoir aux besoins des personnes marginalisées et isolées, aujourd'hui, ils font participer des jeunes et des personnes âgées à des activités mutuellement bénéfiques. De nombreux nouveaux programmes intergénérationnels voient le jour dans plusieurs pays, et les jeunes et les personnes âgées manifestent un intérêt accru pour ces activités. Toutefois, pour mettre en oeuvre ces nouvelles formes de solidarité au sein de la communauté locale, il est indispensable de trouver un espace dans des centres locaux, où les différentes générations peuvent se rencontrer. Il faut également obtenir une aide financière pour couvrir les frais d'exploitation tels que les frais de personnel et de transport des bénévoles, etc. La participation des autorités locales est donc essentielle à la réalisation de pareils projets. Le soutien politique et communautaire est indispensable pour assurer la viabilité à long terme de ces projets.

"Il faut tout un village pour éduquer un enfant"

Proverbe africain



© Fédération des seniors, Catherine Huilens, Belgique

Les citoyens de tous âges participent à la société de différentes manières: via l'emploi rémunéré ainsi que par

le biais des activités bénévoles et de la prise en charge des autres. Des mesures innovantes sont mises en oeuvre afin de soutenir la coopération entre les générations. Il s'agit notamment de la reconnaissance du travail bénévole, de l'aide financière via l'allégement fiscal et de la promotion de solutions mutuellement bénéfiques telles que les projets de logements intergénérationnels ou d'hébergement d'étudiants par des personnes âgées.

Les mesures innovantes comprennent aussi des projets visant à adapter l'environnement bâti et la planification urbaine aux besoins de tous les groupes d'âge pour promouvoir l'autonomie des personnes âgées ainsi que la cohabitation active et l'aide mutuelle entre les générations.

"Le projet "Live and Live Together" est un programme de logement alternatif qui aide de jeunes étudiants universitaires à trouver un logement chez des personnes âgées isolées qui ont besoin de compagnie. Ce projet a vu le jour en 1996 et a d'abord été testé dans un quartier de Barcelone. Aujourd'hui, il est mis en oeuvre aux quatre coins de l'Espagne, dans 27 villes réparties sur 6 communautés autonomes et dans 31 centres universitaires. Le programme encourage les échanges entre des personnes qui souhaitent loger un jeune chez elles pendant l'année scolaire en échange d'un peu de compagnie et d'une aide personnelle convenue avec l'étudiant. Ce projet de partage de logement intergénérationnel porte le nom de Viure I Conviure et répond à la fois aux besoins des personnes âgées isolées en demande de compagnie et aux besoins des étudiants à la recherche d'un logement à la fois agréable et bon marché. Le développement des valeurs telles que la solidarité, la tolérance et le respect sont des éléments clés du programme qui, combinés aux échanges de culture, de nationalité, de religion et d'opinion politique qui se produisent durant les moments passés ensemble, constituent une expérience qui peut créer des liens aussi solides que ceux qui se nouent dans des unités familiales naturelles."

Josep Solans, Viure I Conviure, Barcelone, Espagne

L'emploi à tous les âges et la "flexicurité"

La Stratégie européenne pour l'emploi vise à prolonger la vie active. En d'autres termes, il est demandé aux États membres de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les jeunes à accéder plus rapidement au marché du travail et les travailleurs âgés à rester sur le marché de l'emploi quelques années de plus. Ces mesures sont considérées comme essentielles pour garantir la viabilité à long terme de nos modèles de protection sociale. La solidarité et la cohésion sociale futures dépendront largement de la capacité des États membres d'atteindre l'objectif de prolongement de la vie active.

En d'autres termes, il est demandé aux États membres de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les jeunes à accéder plus rapidement au marché du travail et les travailleurs âgés à rester sur le marché de l'emploi quelques années de plus.

Les études ont démontré que les travailleurs jeunes et moins jeunes étaient confrontés aux mêmes obstacles, tels que la discrimination fondée sur l'âge à l'embauche, et aux mêmes difficultés pour concilier vie professionnelle et vie de famille.

"Les études ont démontré que les travailleurs jeunes et moins jeunes étaient confrontés aux mêmes obstacles, tels que la discrimination fondée sur l'âge à l'embauche, et aux mêmes difficultés pour concilier vie professionnelle et vie de famille. Les deux groupes d'âge sont autant concernés l'un que l'autre par les questions de santé et de sécurité. Les mauvaises conditions de travail affectent tous les groupes d'âge et influent sur la capacité des travailleurs de rester actifs sur le marché du travail."

Bettina Scharzmayr, Forum européen de la jeunesse

Le débat sur la flexicurité doit suivre une approche horizontale et ne pas traiter uniquement de la politique de l'emploi mais aussi des services sociaux, de l'infrastructure, l'économie, la politique de l'éducation et la formation. L'approche de la flexicurité doit être fondée sur la solidarité intergénérationnelle et répondre aux besoins de tous les groupes d'âge, en leur permettant de s'entraider.

Tous les groupes d'âge ont besoin d'une sécurité et d'une flexibilité accrues, et la phrase 'offrir à un nombre plus important de personnes des emplois de qualité' devrait être l'objectif pour tous. Toutefois, nombreux sont ceux qui craignent que le concept de flexicurité ne fasse naître un conflit d'intérêt, la flexibilité des employeurs ayant tendance à prendre le pas sur la sécurité des travailleurs, et que la politique de flexicurité n'entraîne même une déréglementation. Bien qu'il semble exister un consensus quant au principe, la pratique semble poser problème, surtout dans certains États membres. La solution pourrait être de trouver un bon équilibre entre la flexibilité et la sécurité qui serait soutenu par un consensus social, trouvé en étroite concertation avec la société civile et les partenaires sociaux.



Les soins de longue durée: Un nouveau défi pour la société et un nouveau paradigme de soins

“Suis-je prêt à vieillir? Oui si:

- *Je suis considéré comme un individu à part entière.*
- *Je ne fais pas l'objet de discrimination.*
- *Ma dignité est préservée.*
- *Mon autodétermination est respectée - ne pas médire de moi et m'impliquer dans les décisions qui me concernent.*
- *Apprendre à ma famille à s'occuper de mes besoins - si je souffre de démence, comment interpréter mes désirs; si j'ai besoin de moyens techniques, comment les utiliser.*
- *Je peux choisir où je veux vivre - chez moi ou dans une maison de soins où j'aurai de la compagnie et où je serai en sécurité.*
- *Je suis entouré de personnel compétent - la formation de tous les professionnels qui s'occupent des soins aux personnes âgées doit comprendre des cours de gériatrie et de gérontologie.*
- *Je suis entouré de personnel empathique - de personnes qui pourront lire dans mes pensées et comprendre mes désirs, qui pourront “se mettre à ma place”.*
- *Je reçois uniquement les médicaments qui sont bons pour moi - les doses doivent être adaptées à ma fonction rénale et je ne dois recevoir aucun médicament contre-indiqué pour les personnes âgées. Je ne dois pas non plus recevoir de combinaisons de médicaments risquant d'entraîner des interactions dangereuses.*
- *Mes dents sont soignées afin de ne pas avoir mauvaise haleine. Je veux pouvoir embrasser mes petits-enfants.*
- *Je ne dois pas rester alité avec des couches sales.*
- *Je peux pratiquer des exercices physiques afin de pouvoir continuer d'aller aux toilettes sans aide extérieure.*
- *On me donne de la bonne nourriture et si je peux la manger avec les autres, en agréable compagnie.*
- *Mes journées sont émaillées d'activités sociales.*
- *Je peux écouter la musique que j'aime.*
- *Je ne dois craindre aucune forme d'abus ni de négligence.*
- *Je suis sûr que mon auto-détermination sera respectée, même durant les derniers jours de ma vie - la médecine actuelle accomplit des miracles mais je ne souhaite peut-être pas que l'on prolonge ma vie au prix de souffrances supplémentaires.”*

Barbro Westerholm, Chair Health Expert Group, AGE and Member of the Swedish Parliament

Les soins de longue durée sont un risque social auquel il convient d'apporter une réponse collective. Toutefois, c'est un problème qui soulève de nombreuses questions complexes. C'est un domaine dans lequel il n'est pas possible

de demander aux citoyens d'apporter une réponse efficace à titre individuel. La conférence organisée par la Présidence luxembourgeoise en 2005 avait déjà souligné que, si les États membres ne voulaient pas faire peser sur les épaules

de nombreux individus des risques auxquels ils seraient incapables de faire face, ils devaient trouver des solutions globales pour répondre aux besoins en matière de soins de longue durée et admettre que la dépendance était un risque social qui devait être couvert au titre de cinquième branche de la protection sociale - un terme utilisé par de nombreux États membres -, qui nécessite une intervention publique systématique dans ce domaine.

La transparence des compromis et la création de synergies entre les différentes politiques permettront de garantir une protection sociale adéquate contre les risques de soins de santé et de soins de longue durée. La promotion de modes de vie actifs et sains, de la santé et de la sécurité au travail et du renforcement des soins préventifs ainsi que la prise en compte de questions de santé dans toutes les politiques sont une stratégie gagnant-gagnant.

Si les États membres ne veulent pas faire peser sur les épaules de nombreux individus des risques auxquels ils sont incapables de faire face, ils doivent trouver des solutions globales pour répondre aux besoins en matière de soins de longue durée et admettre que la dépendance est un risque social qui doit être couvert au titre de cinquième branche de la protection sociale - un terme utilisé par de nombreux États membres -, qui nécessite une intervention publique systématique dans ce domaine.

Nous observons aujourd'hui une tendance générale très opportune à aider les personnes âgées à vivre chez elles, au sein de leur communauté, aussi longtemps que possible. Cette approche est celle privilégiée par la plupart des personnes âgées et permet de réduire les frais car les soins en institution sont beaucoup plus onéreux que les soins à domicile ou les soins de proximité. Toutefois, l'infrastructure des services de proximité reste insuffisante dans de nombreux pays, ce qui entraîne une surcharge des personnes d'âge moyen et des personnes âgées "les plus jeunes". Aucun État membre ne peut ignorer cette situation.

Comme l'a souligné Vito Flaker, "dans tous les pays d'Europe, le concept de soins intégrés est en train de se développer et essaie de bâtir les passerelles nécessaires entre les soins de santé et les services sociaux, notamment l'éducation, etc. Aujourd'hui, la notion de soins est fondée sur les besoins et les souhaits des individus plutôt que sur le diag-

nostic des maladies. Les ressources fournies ne sont pas fondées sur la carrière ou les revenus de l'individu mais sur les services dont il a besoin. Dans plusieurs États membres, un nouveau système a été mis en place, qui permet aux personnes dépendantes de recevoir une allocation et de décider elles-mêmes de quels services elles ont besoin ou quels services elles souhaitent recevoir. L'ancien système privilégiait les prestataires de services: il transférait les ressources à ces prestataires, entraînant une dépendance des personnes demandeuses vis-à-vis des prestataires et entretenant ainsi une culture du favoritisme".

Cette nouvelle approche soulève une série de questions sociales et économiques d'ordre pratique qui doivent être traitées de façon équitable pour toutes les générations. Nous devons partir du principe que la prise en charge n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Elle ne concerne pas seulement un petit nombre de personnes. C'est une question qui concerne tout le monde. Nous devons tous, à un moment ou à un autre de notre vie, accepter d'être pris en charge et nous sommes aussi tous, heureusement, capables de prendre en charge les autres. La prise en charge fait partie intégrante de notre quotidien, ce qui signifie que nous devrions recevoir une formation dans ce domaine et planifier cette prise en charge. Elle peut s'imposer à nous subitement, sans crier gare. Contrairement à la maternité et à la paternité – qui sont généralement planifiées et bien accueillies – la prise en charge d'un parent dépendant est souvent un événement inattendu, auquel nous ne nous sommes pas préparés.

En 2007, dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination en matière de protection sociale et d'inclusion sociale, les États membres étaient convenus qu'ils devaient fournir des "soins de santé et des soins de longue durée accessibles à tous, de qualité et viables". Ces droits sont également mentionnés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne⁴ et dans la Charte sociale européenne⁵ du Conseil de l'Europe (et plus particulièrement à l'article 23 relatif au "droit des personnes âgées à une protection sociale").

⁴ Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2007:303:0001:0016:EN:PDF>

⁵ Charte sociale européenne révisée de 1996 : <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?NT=163&CM=7&DF=26/10/2008&CL=ENG>

“Dans les pays du centre et du sud de l’Europe, la prise en charge des personnes dépendantes est assurée essentiellement par les membres de la famille, et plus particulièrement par les femmes. Les longues heures consacrées à la prise en charge d’une personne dépendante représentent une charge physiquement, psychologiquement et financièrement pénible pour les aidants familiaux. En outre, ces pays ne disposent pas de services publics efficaces pour soutenir la prise en charge de membres de la famille. Les personnes en demande de soins et les personnes qui assurent leur prise en charge dans de telles conditions se retrouvent donc parmi les groupes les plus vulnérables de la société. Lorsque nous observons la gamme de services fournis par le secteur public et les prestataires privés, nous ne pouvons que constater qu’il existe une grave pénurie. Les soins de longue durée ne sont pas considérés comme un risque social spécifique. Ils se situent quelque part entre les soins de santé et la protection sociale, ce qui donne souvent lieu à des problèmes de financement. La fragmentation est aussi le résultat de la division des compétences puisque de nombreux pays ont connu une décentralisation, au cours de laquelle les obligations ont été transférées à des unités territoriales plus petites sans que le financement de ces services ne suive.

La situation peut-elle être améliorée? Les soins de longue durée devraient être reconnus comme risque social plutôt que comme un risque individuel privé comme c’est le cas actuellement dans ces pays. Pour cela, il est indispensable d’intensifier le lobbying ainsi que les discussions impliquant tous les acteurs pertinents, et de renforcer la visibilité publique. En outre, une structure technique et organisationnelle devrait être mise en place, et de nouvelles approches et pratiques devraient être mises en oeuvre. Enfin, la question des ressources devrait être débattue et approuvée. Un accord général a en effet été trouvé sur la nécessité de fournir des soins de longue durée, mais les avis sont beaucoup plus partagés sur les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif.”

August Österle, Université d’économie et d’administration des affaires de Vienne, Autriche

Comment rendre les soins de longue durée viables et justes pour toutes les générations

La viabilité à long terme des systèmes de soins de longue durée est l’un des principaux défis auxquels seront confrontés tous les États membres. Si l’on fait porter à une génération la majeure partie du poids de la prise en charge des autres générations, cela conduira inévitablement à des conflits intergénérationnels. Nous devons trouver un moyen d’équilibrer la charge que représentent les soins de longue durée entre l’État, le secteur privé et la famille. Il n’existe pas de solution unique et la réponse variera selon les pays, en fonction des attentes des citoyens, du contexte culturel et du cadre juridique. Il existe cependant des bonnes pratiques qui valent la peine d’être étudiées, comme par exemple celle qui consiste à définir les soins de longue durée comme un risque de sécurité sociale distinct qui doit être couvert par le système de protection sociale.

La solidarité intergénérationnelle et la solidarité entre personnes en bonne santé et personnes malades, entre riches et pauvres, sont vitales pour la cohésion de la société et permettent d’éviter de faire peser le coût des problèmes de santé et de la dépendance sur les citoyens et leurs familles. Les services de soins de longue durée doivent être axés sur la personne dépendante et, dans notre quête de la bonne santé financière, nous ne devons pas perdre de vue l’approche humaine.

Le fait de reconnaître qu’il est préférable pour les personnes très âgées de rester aussi longtemps que possible dans leur environnement habituel signifie que, à l’avenir, nous devons accorder une attention particulière non seulement aux personnes âgées concernées mais aussi aux personnes qui les aident, c’est-à-dire aux membres de leur famille et à leurs proches. Voici quelques exemples de services adéquats:

- Services ciblant le groupe des “50 à 70” ans qui facilitent et organisent la transition de l’emploi à l’inclusion active dans la vie de la communauté après la retraite;
 - Services qui permettent aux personnes âgées de continuer de participer à la vie de la communauté en les aidant dans leurs activités à domicile ainsi que dans des centres d’activité, des centres intergénérationnels, des centres d’orientation;
 - Services qui permettent aux personnes âgées et aux membres de leur famille de développer l’auto-assistance et l’assistance mutuelle à domicile, les communautés résidentielles, les conseils concernant l’adaptation du domicile aux besoins des personnes âgées;
 - Services de prévention et de suivi de la santé des personnes âgées à domicile (gérontologie, services gériatriques, vaccination);
 - Services qui permettent aux personnes âgées de compenser plus facilement leurs handicaps physiques ou autres (fonctionnels), conseils en matière de soins et de soins de santé, organisation des transports, services de fourniture de produits alimentaires et de repas à domicile;
 - Services permettant des soins à domicile plus larges (“hôpital à domicile”).
- Dans le domaine des soins en institution:
- Maisons de retraite adéquates et de prix abordables;
 - Services pour le traitement aigu des personnes âgées en hôpital;
 - Services de soins de suppléance, services de soins infirmiers dans les hôpitaux pour de courts séjours afin de soulager les aidants familiaux;
 - Soins palliatifs de qualité permettant aux personnes de mourir dans la dignité, aide psychologique et spirituelle.

Des soins de longue durée de qualité pour les personnes dépendantes de tous âges

Garantir à tous l’accès à des soins de santé de qualité accessibles et viables est un élément clé du Modèle social européen. Pour assurer et maintenir la qualité des soins de longue durée, les États membres ont recours à différents outils: normes de qualité, par exemple des normes procédurales et structurelles minimum pour les prestataires (lignes directrices) ou des normes relatives à l’adaptation des logements, accréditation ou certification des prestataires, systèmes de contrôle de qualité.

Nous devons adopter une approche des soins centrée sur l’utilisateur afin d’améliorer leur qualité et de garantir la satisfaction des utilisateurs. Cela signifie des services personnalisés et le respect des droits des utilisateurs, la liberté de choix et la participation à la prise de décisions. Les nouvelles technologies de l’information et de la communication (TIC) ainsi que l’adaptation des conditions de logement peuvent également permettre l’autonomie à domicile et des services davantage axés sur l’utilisateur.

La dépendance ne concerne pas seulement les personnes âgées; certaines personnes appartenant à d’autres groupes d’âge ont, elles aussi, besoin de soins spéciaux. Toutefois, le fait est que le vieillissement augmente la probabilité de devenir dépendant des autres, si la dépendance est définie comme un besoin d’aide pour pourvoir à ses besoins et exécuter les activités de base de la vie quotidienne pendant une période prolongée. Selon les statistiques, l’Europe comptait en 2004 12,6 millions de personnes dépendantes, et 17 pour cent de la population de 65 ans et plus souffraient d’un handicap, les résultats variant considérablement selon les pays: 15 pour cent en Autriche et en Suède et plus de 30 pour cent au Royaume-Uni; les femmes sont plus touchées que les hommes, probablement en raison de la moindre espérance de vie des hommes, qui bénéficient de l’aide de leur conjoint pendant plus longtemps. L’avenir est incertain. L’augmentation de l’espérance de vie et des familles monoparentales devrait entraîner un accroissement de la demande en soins de longue durée. Toutefois, l’état

de santé général des populations européennes s'améliore. Étant donné que l'espérance de vie des hommes augmente légèrement plus rapidement que celle des femmes, la période durant laquelle ils peuvent se soutenir mutuellement augmentera aussi. Enfin, de nouvelles formes de cohabitation recueillent un certain succès auprès des personnes âgées, notamment les communautés résidentielles et les nouvelles formes d'aide de proximité. Nous devons adopter une nouvelle approche de la politique sociale de manière à pouvoir offrir de nouvelles formes d'assistance, d'aide, de soins, de logement et de services sociaux adaptés à ces nouveaux besoins.

La Charte allemande des droits des personnes nécessitant des soins et une assistance de longue durée en est un bon exemple. Elle définit les droits de toutes les personnes qui deviennent dépendantes et qui ont besoin d'aide. L'article 1 relatif à l'auto-décision et à l'auto-assistance parle du droit des personnes dépendantes de bénéficier d'une aide appropriée afin de pouvoir vivre de façon autonome aussi longtemps que possible. La Charte traite également du droit à l'intégrité psychologique et mentale, à la liberté et à la sécurité (article 2), à l'intimité (article 3), à des soins, à une aide et à un traitement (article 4), à l'information, à des conseils et à des explications (article 5), à la communication, au respect et à la participation à la vie sociale (article 6), du droit à une vie religieuse et culturelle et à

des convictions (article 7), et du droit à mourir dans la dignité (article 8). Cette Charte est très concrète et peut être reproduite dans les autres États membres de l'UE. Ce document mérite d'autant plus d'attention qu'il met l'accent sur la qualité des services de soins à domicile à l'intention des personnes dépendantes.

Les services liés aux soins de longue durée représentent aujourd'hui un marché important au niveau européen. Selon nous, ces services ne sont pas des services ordinaires mais des services d'intérêt général. Ils sont de plus en plus spécialisés et permettent à leurs utilisateurs de rester chez eux et de mener une vie plus autonome. Que ces soins soient prodigués en institution, au niveau local ou à domicile, il est primordial de veiller à ce que les valeurs humaines et la dignité soient garanties et encouragées. Les capacités des bénéficiaires des soins de longue durée doivent être renforcées, et leur dépendance doit être réduite et évitée. Cela passe par une formation adéquate et pro-active du personnel et une gestion efficace de la qualité. Les pénuries de personnel observées actuellement dans ce secteur nous contraignent à améliorer la coordination des services à à créer des services connexes dans lesquels la technologie pourrait jouer un rôle de plus en plus important si elle est utilisée dans le but d'améliorer les services (et pas seulement de réduire les coûts).



Les ressources humaines dans les soins de longue durée

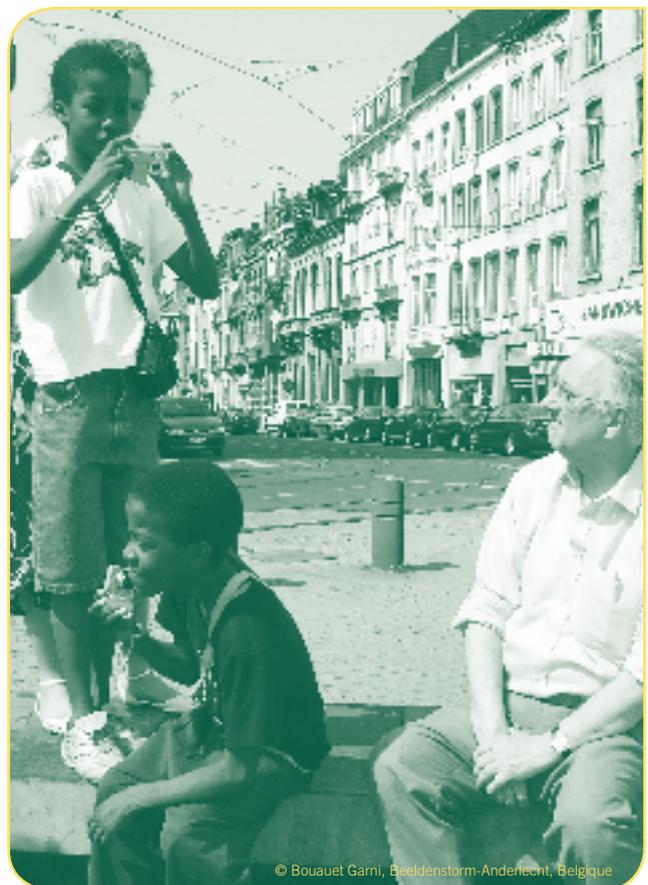
Le manque de personnel est l'une des principales causes de la limitation de l'accès aux soins de qualité. Ce phénomène touche tous les États membres et incite à renvoyer la responsabilité de la prise en charge des personnes dépendantes à la famille. Aujourd'hui, même dans les États membres les plus avancés, l'essentiel de la prise en charge des personnes dépendantes est toujours assuré par des membres de la famille. Il est donc primordial de garantir aux aidants familiaux une qualité de vie égale à celle des autres membres de la société. Eurocarers⁶ a publié dix principes directeurs afin de clarifier les besoins des aidants informels qui, lorsqu'ils seront satisfaits, devraient modifier le paysage de la fourniture de soins de longue durée en faveur des aidants. Selon ces dix principes directeurs, les aidants informels ont besoin de: reconnaissance, inclusion sociale, égalité des chances, choix, information, conseils, représentation et formation, aide, congés, compatibilité des soins et de l'emploi, promotion et protection de la santé, et sécurité financière (y compris des compensations).

“Pour relever le défi démographique auquel est confrontée l'Europe, nous devons mobiliser toutes les ressources humaines à notre disposition. Tous les individus, ont leur rôle à jouer dans la préservation de notre bien-être.”

Fritz Tjadens, Vilans – Institut des soins de longue durée, Pays-Bas

Pour relever le défi démographique auquel est confrontée l'Europe, nous devons mobiliser toutes les ressources humaines à notre disposition. Tous les individus ont leur rôle à jouer dans la préservation de notre bien-être. Nous devons améliorer la communication entre tous les acteurs de la prestation de soins. La professionnalisation et l'évolution du secteur des soins exigent que nous nous dotions de nouvelles compétences de gestion, et notamment que nous nous organisions d'autres combinaisons de compétences et que nous nous centrons davantage sur le client. La réorganisation du travail implique aussi une réorganisation

de l'enseignement, tant dans l'enseignement de base que dans la formation continue. Nous devons nous concentrer davantage sur le manque de valorisation des personnes qui travaillent dans le secteur des soins car nous avons tendance à oublier que les emplois qu'elles exercent offrent peu de perspectives ou de satisfaction professionnelles. Trop souvent, ce sont des emplois qui ne les conduisent nulle part, qui n'offrent aucune opportunité d'épanouissement personnel ou professionnel. Ces personnes, qui assurent la plus grande partie des soins de longue durée, manquent souvent d'une formation adéquate en dépit de leur dévouement et de leur expérience. Nous devons en tenir compte si nous voulons les garder et attirer des jeunes vers ce type de profession.



Que faire à l'avenir?

Valérie Létard

Secrétaire d'État chargée de la solidarité
France



© La conférence de la Présidence slovène, Brdo, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

Valérie Létard,

Secrétaire d'État chargée de la solidarité
France

“Nous devons changer notre regard sur les jeunes, sur le rôle des femmes et des seniors dans la société. Nous devons aussi assurer la viabilité financière à long terme de nos systèmes de protection sociale et de retraite.”

Valérie Létard, Secrétaire d'État chargée de la solidarité, France

La conférence a montré que la solidarité intergénérationnelle était une composante essentielle de l'Europe sociale que nous construisons ensemble. L'Europe connaît actuellement des changements sociaux qui affectent la nature des relations entre les générations en raison du développement de la mobilité et de la modification des schémas familiaux.

Nous devons changer notre regard sur les jeunes, sur le rôle des femmes et des seniors dans la société. Nous devons aussi assurer la viabilité financière à long terme de nos systèmes de protection sociale et de retraite.

Nous devons reconnaître l'énorme contribution que les personnes âgées apportent à la société en prenant en charge leurs petits-enfants et leurs parents très âgés, en maintenant la solidarité au sein de la famille. Nous devons les aider à continuer de participer activement à notre société et à vieillir en bonne santé. Nous devons leur fournir les services nécessaires pour continuer de vivre de façon autonome dans leur environnement aussi longtemps que possible.

En outre, lorsqu'elles deviennent trop dépendantes, nous devons leur offrir des soins professionnels de qualité, soit à leur domicile soit au niveau local ou dans des institutions spécialisées. C'est pourquoi nous devons former un plus grand nombre de professionnels des soins de santé et attirer et retenir les travailleurs qualifiés dans le secteur des soins.

Pour faire face à l'augmentation de l'espérance de vie et répondre aux besoins des personnes dépendantes, de plus en plus nombreuses, la France envisage d'introduire un nouveau risque dans son système de protection sociale.

La Présidence française organisera également une conférence sur la maladie d'Alzheimer et proposera que le thème du défi démographique et du vieillissement actif soit maintenu parmi les priorités de l'UE pour les prochaines années.

Je tiens à attirer l'attention sur la cohérence entre les priorités définies avec les autres présidences du trio, à savoir la France, la République tchèque et la Suède. Je pense que cette continuité est essentielle pour nous permettre de relever ce défi de longue haleine qui appelle une réponse coordonnée.

Aussi, je tiens à féliciter la Ministre Cotman d'avoir fait de la solidarité intergénérationnelle une priorité clé de la Présidence slovène. Le prochain trio prendra le relais et poursuivra les travaux en vue de l'amélioration de la vie des personnes âgées et de la promotion de leur bien-être. Nous nous félicitons également de la proposition visant à déclarer 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.



Que faire à l'avenir?

Marjeta Cotman

Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales
Présidence slovène de l'Union européenne 2008



© La conférence de la Présidence slovène, Brdo, Slovénie, 28 - 29 avril 2008

Marjeta Cotman,

Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales
Présidence slovène de l'Union européenne 2008

“Tout citoyen de l'UE ayant besoin d'aide devrait avoir droit à des soins de longue durée adaptés, abordables et de qualité. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts et élaborer ensemble une Charte européenne des droits des personnes en demande de soins de longue durée afin de promouvoir une plus grande solidarité et une plus grande coopération entre les générations.”

Marjeta Cotman, Minister for Labour and Social Affairs, Slovenia

Le principal message de la conférence était le suivant: nous n'obtiendrons pas un développement équilibré de nos sociétés sans solidarité intergénérationnelle et sans cohabitation des générations jeunes, intermédiaires et âgées. La Présidence slovène espère que le débat sur la solidarité intergénérationnelle se poursuivra et sera repris par le prochain trio présidentiel.

Nous ne devons pas nous contenter d'attendre et de regarder les changements se produire sous nos yeux; nous devons agir ensemble. Le changement intergénérationnel exige une modification de nos structures et de l'organisation de notre société. Toutes les générations et les parties prenantes doivent être impliquées dans ce débat sur l'avenir. Dans notre recherche de nouvelles réponses, nous devons redéfinir le rôle de la famille, de l'État, le secteur formel et informel, la répartition du travail entre les sexes et la répartition du bien-être de la société.

Certains pourraient penser qu'une telle approche est contraire à la Stratégie de Lisbonne, qui est axée sur la croissance économique et l'augmentation de l'emploi. Mais nous pensons que la promotion de la cohésion sociale est tout aussi importante que les objectifs économiques et qu'elle est essentielle pour la stabilité future de nos sociétés.

Parallèlement, nous devons accorder davantage d'attention à l'accroissement de la demande en soins de longue durée si nous voulons pouvoir faire face aux changements démographiques de façon équitable et viable. Les experts, la société civile et les décideurs devraient oeuvrer ensemble à l'élaboration de réponses adéquates.

La collaboration européenne dans le domaine des soins de longue durée devrait aider tous les États membres à

moderniser leurs services de soins de longue durée et à améliorer leur qualité et leur accessibilité. Tout citoyen de l'UE ayant besoin d'aide devrait avoir droit à des soins de longue durée adaptés, abordables et de qualité. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts et élaborer ensemble une Charte européenne des droits des personnes en demande de soins de longue durée afin de promouvoir une plus grande solidarité et une plus grande coopération entre les générations. Un groupe de travail devrait être créé, qui regrouperait les acteurs concernés.

Nous devons sensibiliser le public à la nécessité de promouvoir une plus grande solidarité et une plus grande coopération entre les générations, c'est pourquoi je propose de déclarer le 29 avril Journée européenne de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles.



Principales conclusions de la conférence

- La dimension de solidarité intergénérationnelle devrait être intégrée dans les principes de flexicurité adoptés au niveau de l'UE et mise en oeuvre dans chacune de ses quatre composantes (des arrangements contractuels flexibles et fiables, des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, des politiques de l'emploi actives et efficaces et des systèmes de sécurité sociale modernes): cela implique d'adopter une nouvelle approche du droit du travail et de la réforme des systèmes de protection sociale, qui étudierait l'impact des réformes sur toutes les générations.
- La solidarité intergénérationnelle devrait faire partie intégrante de l'Agenda social renouvelé: l'agenda social devrait comprendre une proposition visant l'organisation en 2009 d'un événement à dimension européenne sur la solidarité intergénérationnelle, afin de s'assurer que les travaux sur la démographie menés au niveau européen appréhendent de façon adéquate cet objectif important.
- L'Agenda social renouvelé devrait comprendre la proposition visant à déclarer 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, comme l'a proposé le Commissaire Špidla avec le soutien des présidences slovène et française.
- Le 29 avril devrait être déclaré Journée européenne de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles, et tous les acteurs européens, nationaux et locaux devraient commencer à planifier des activités pour célébrer cette Journée européenne en 2009. Ils devraient notamment prévoir des activités intergénérationnelles au niveau de base ainsi que des débats politiques aux niveaux local, national et européen.
- Dans la droite ligne de la communication sur le marché intérieur publiée par la Commission en novembre 2007, l'Agenda social renouvelé devrait comprendre une proposition visant à entamer les travaux sur la question de la qualité des services de soins de longue durée et la dignité des personnes dépendantes. Cette proposition devrait notamment prévoir la création d'un forum plurilatéral qui préparerait les lignes directrices sur les principes de qualité dans le domaine des services de soins de longue durée, qui seraient prônés au niveau européen.
- Le problème de la maltraitance des personnes âgées exige, lui aussi, que des mesures concrètes soient prises au niveau européen afin d'aider les États membres à détecter et à prévenir ces abus et à garantir à tous une fin de vie dans la dignité, dans tous les pays de l'UE.

Programme de la conférence, 28-29 avril 2008

• Séance d'ouverture

Présidente: Valentina Hlebec, Faculté des sciences sociales, Université de Ljubljana, Slovénie

- *Marjeta Cotman*, Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie
- *Vladimir Špidla*, Membre de la Commission européenne en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances
- *Pedro Marques*, Ministre du travail et de la sécurité sociale, Portugal
- *Viera Tomanová*, Ministre du travail, des affaires sociales et de la famille, Slovaquie

• Une nouvelle réflexion sur la solidarité intergénérationnelle dans les sociétés vieillissantes

- *Martin Kohli*, Institut universitaire européen, Italie

• Création d'une nouvelle solidarité intergénérationnelle en Europe aujourd'hui et demain

- *Jože Ramovš*, Institut Anton Trstenjak, Slovénie

• Tables rondes: la solidarité intergénérationnelle

• Pourquoi faut-il procéder à une réévaluation et soutenir la solidarité et la coexistence harmonieuse pour garantir une société juste et viable dans le contexte actuel?

Modérateur: Marjan Sedmak, Union des Associations de retraités de Slovénie et AGE – Plate-forme européenne des personnes âgées

- *Claudine Attias - Donfut*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), France

- *Yaël Wischnevsky*, Réseau intergénérationnel de la communauté française, Belgique

- *Robert Anderson*, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Rapporteur: Louise Richardson, AGE - Plate-forme européenne des personnes âgées et Réseau des femmes âgées

• Le rôle de l'État et de la société civile dans la solidarité et la coexistence intergénérationnelle

Modérateur: Rainer Münz, Fondation ERSTE, Autriche

- *Georg Cremer*, Caritas, Allemagne

- *Robert Gal*, Institut des recherches sociales TARKI, Hongrie

- *Terttu Savolainen*, Ministère des affaires sociales et de la santé, Finlande

Rapporteur: Reijo Vanne, Union finlandaise des retraités - TELA, Finlande

• Le bénévolat: les jeunes et les personnes âgées, promoteurs des changements sociaux

Modérateur: Jaakko Weuro, Forum européen de la jeunesse

- *Karen Sheldon*, Croix Rouge britannique, Royaume-Uni

- *Marian Harkin*, Parlement européen

- *Ana Krajnc*, Université du troisième âge, Slovénie

- *Matej Cepin*, Conseil de la jeunesse de Slovénie

Rapporteur: Alix Masson, Forum européen de la jeunesse

- **La solidarité intergénérationnelle dans les modèles familiaux contemporains**

Modérateur: Davor Dominkuš, Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie

- *Bernard H. Casey*, Institute for Employment Research, Université de Warwick, Royaume-Uni
- *Yves Roland - Gosselin*, COFACE – Confédération des organisations familiales de l'Union européenne
- *Myria Vassiliadou*, Lobby européen des femmes

Rapporteur: Sonja Lokar, Lobby européen des femmes

- **Formes innovantes et bonnes pratiques de solidarité et de cohésion intergénérationnelles**

Modérateur: Božidar Voljč, Institut Anton Trstenjak, Slovénie

- *Andreas Hoff*, Oxford Institute of aging, Royaume-Uni
- *Ksenija Ramovš*, Institut Anton Trstenjak, Slovénie
- *Josep Solans*, "Viure i Conviure", Espagne

Rapporteur: Ralf Jacob, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, Commission européenne

- **L'emploi à tous les âges et "flexicurité"**

Modérateur: Bettina Schwarzmayr, Forum européen de la jeunesse

- *Vladimira Drbalova*, BUSINESSEUROPE
- *Aurelia Curaj*, Fondation Geron, Roumanie
- *Ruud Muffels*, Université de Tilburg, Pays-Bas

Rapporteur: Magda Zupančič, Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie

- **Séance plénière**

Présidente: Eleonora Hostasch, Groupe d'experts en matière de questions démographiques au sein de la Commission européenne

- **Réaction des principaux groupes d'intérêt**

- *Anna Záborská*, Commission des droits de la femme et de l'égalité entre femmes et hommes, Parlement européen
- *Agnieszka Chlon Dominczak*, Comité de la protection sociale (CPS)

- **Séance plénière: Les soins de longue durée**

Présidente: Elise Willame, Comité de la protection sociale (CPS)

- **Les soins de longue durée: Un nouveau défi pour la société et un nouveau paradigme de soins**

- *Vito Flaker*, Faculté d'action sociale, Université de Ljubljana, Slovénie
- *Maureen O'Neill*, Comité économique et social européen
- *August Österle*, Université de Vienne d'économie et d'administration, Autriche
- *Barbro Westerholm*, Le Parlement du Royaume de Suède et AGE - Plate-forme européenne des personnes âgées
- *Georg Fischer*, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, Commission européenne

- **Tables rondes sur les soins de longue durée: le défi de la solidarité intergénérationnelle**

- **Comment rendre les soins de longue durée viables et justes pour toutes les générations**

Modérateur: Georg Fischer, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Commission européenne

- *Stefan Fetzer*, Fédération des caisses de sécurité sociale, Allemagne
- *Rachelle Kaye*, Institut de recherche dans le domaine des services de santé, Maccabi, Israël
- *Sue Yeandle*, Université de Leeds, Royaume-Uni

Rapporteur: Philippe Swennen, Association internationale de la mutualité (AIM)

- **Des soins de longue durée de qualité pour les personnes dépendantes de tous âges**

Modérateur: Cveto Uršič, Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie

- *Clemens Tesch - Römer*, Centre de gérontologie, Allemagne
- *Evelyne Gaussens*, Clinique gériatrique, France
- *Syd Ashby*, AGE - Plate-forme européenne des personnes âgées

Rapporteur: Sibylle Reichert, Association européenne des institutions paritaires (AEIP)

- **Les ressources humaines dans les soins de longue durée**

Modérateur: *Mateja Kožuh Novak*, Union des associations de retraités de Slovénie

- *Frits Tjadens*, Vilans – Institut des soins de longue durée, Pays-Bas
- *Brigid Barron*, Eurocarers
- *Giovanni Lamura*, EUROFAMCARE et Institut national italien du vieillissement (INRCA), Italie

Rapporteur: *Roland Bladh*, direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances, Commission européenne

- **Séance plénière**

Président: *Dušan Kidrič*, Bureau des analyses macro-économiques et du Développement (UMAR), Slovénie

- **Séance plénière - débat 1: Que faire à l'avenir?**

- *Elise Willame*, présidente du Comité de la protection sociale (CPS)
- *Jerome Vignon*, Directeur, direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances, Commission européenne
- *Ljudmila Novak*, Membre du Parlement européen
- *Luc Van den Brande*, président du Comité des régions

- **Séance plénière - débat 2: Que faire à l'avenir?**

- *Anne Sophie Parent*, AGE - la Plate-forme européenne des personnes âgées
- *Bettina Schwarzmayr*, Forum européen de la jeunesse
- *Mateja Kožuh Novak*, Union des associations de retraités de Slovénie
- *Franz Karl Prüller*, Fondation ERSTE
- *Rachelle Kaye*, Association internationale de la mutualité (AIM)
- *Bruno Gabellieri*, Association européenne des institutions paritaires (AEIP)

- **Séance de clôture**

- *Valérie Létard*, Secrétaire d'État, Ministre du travail, des affaires sociales et de la solidarité, France
- *Marjeta Cotman*, Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie

Liens utiles

Présidence de l'UE

Présidence slovène: www.eu2008.si

Présidence française: www.ue2008.fr

Commission européenne:

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances: <http://ec.europa.eu/social/>

PROGRESS programme 2008-2010: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=en>

Membres du groupe de pilotage:

Ministère du travail et des affaires sociales, Slovénie: <http://www.mddsz.gov.si/>

AGE: www.age-platform.org

AIM: www.aim-mutual.org

AEIP: www.aeip.net

Forum européen de la jeunesse: www.youthforum.org

Fondation ERSTE: www.stiftung.org

Institut Anton Trstenjak: <http://www.inst-antontrstenjaka.si/>

ZDUS: www.zdus-zveza.si

Université du troisième âge, Slovénie: www.univerzazatretejebd-drustvo.si

Sponsors:

Fondation ERSTE: www.stiftung.org

Fondation Roi Baudouin: www.kbs-frb.be

Viure I Coinviure Fundacio: www.caixacatalunya.es/viureiconviure

Fondation Roi Baudouin

Ensemble pour une société meilleure

www.kbs-frb.be



La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste qui soutient chaque année quelque 2.000 organisations et particuliers. Elle sert de plate-forme de débat et de réflexion et encourage la philanthropie. Dotée d'un budget annuel de 48 millions d'euros, la Fondation contribue à l'amélioration de la justice, à la consolidation de la démocratie et au respect de la diversité. Notre

opérons depuis Bruxelles et nous sommes actifs aux niveaux régional, belge, européen et international. Notre conseil d'administration établit les grandes lignes de notre action, qui est ensuite mise en oeuvre par une équipe composée de soixante personnes. La Fondation a été créée en 1976 à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au trône du Roi Baudouin.

La Fondation Roi Baudouin oeuvre depuis de nombreuses années dans les domaines du vieillissement et de la solidarité intergénérationnelle. Elle a récemment financé 172 projets qui aident les personnes âgées à jouer un rôle actif et utile dans la société et tissent des liens durables et réciproques entre les générations.

La Fondation a mis en place deux groupes de réflexion composés de personnes actives dans le secteur du bénévolat, dans les mouvements sociaux et dans des entreprises et qui, au terme d'une année d'échanges d'idées et d'expériences, ont élaboré à une série de propositions d'action.

La Fondation a organisé un cycle de séminaires sur la solidarité intergénérationnelle afin d'élargir le débat public à ce sujet. Les conclusions des travaux de ces deux groupes sont décrites dans une publication intitulée "Une Société pour tous les âges" ("A Society for all Ages"), qui contient des exemples de projets intergénérationnels. Ce document peut être consulté en français et en néerlandais sur notre site Internet et comprend un résumé en anglais.

Viure i Conviure



Tout au long de son histoire, longue de 80 ans, la banque d'épargne Caixa Catalunya a montré son attachement à contribuer à une société meilleure au travers d'activités culturelles, environnementales et sociales menées par sa section caritative. Dans le domaine social, sa fondation Viure i Conviure crée des projets

destinés à améliorer la qualité de vie des individus et qui s'adressent plus spécifiquement aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes souffrant de problèmes de santé et aux jeunes en demande d'aide sociale. L'essentiel de notre travail consiste à organiser des programmes intergénérationnels, à gérer un réseau de clubs Sant Jordi [centres d'activités sociales pour personnes âgées] et de centres de santé et d'aide sociale, à accorder des subventions à des organisations sans but lucratif et à soutenir des projets promouvant les modes de vie sains. Nous tenons à mentionner le programme de partage de logements "Live and live together" que l'oeuvre caritative Caixa Catalunya a créé à Barcelone en 1996/97 pour répondre aux besoins de compagnie des seniors qui vivent seuls et aux besoins de logement de jeunes universitaires qui quittent leur ville natale pour étudier dans une autre ville. Ce programme prône les valeurs de tolérance, de solidarité et de respect mutuel entre les deux générations.



Tous les États membres de l'UE doivent se préparer à faire face à des changements démographiques majeurs qui affecteront fortement les relations entre les générations et représenteront des défis de taille pour les décideurs et les citoyens. La nature des relations intergénérationnelles sera affectée par les changements sociétaux, et notamment par la mobilité géographique et professionnelle accrue et par l'évolution des liens familiaux. Nombreux sont ceux qui voient dans ces bouleversements un obstacle à la cohésion et à la viabilité de nos sociétés. Nous pensons qu'ils posent des questions que les décideurs et les citoyens ne peuvent ignorer.

En tant qu'organiseurs de cette conférence, nous sommes convaincus que, en sensibilisant le public à la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération entre les générations, nous pourrions obtenir son soutien pour opérer les changements politiques qui sont nécessaires pour adapter nos systèmes sociaux aux défis démographiques de l'Europe et renforcer la cohésion et la viabilité de la société.

